



Communiqué de presse

7 janvier 2010

5 000 consommateurs et l'équilibre financier pour Enercoop !

2010 s'annonce au mieux pour l'énergie citoyenne : Enercoop a dépassé en ce début d'année le seuil des **5 000 consommateurs**, lui permettant d'**atteindre le point d'équilibre financier**.

Cela constitue une réelle performance sur le marché difficile de la fourniture d'électricité, à l'heure où les principaux nouveaux acteurs accusent encore un déficit important. Une belle preuve, s'il en faut, de viabilité et de **réussite du modèle coopératif** appliqué à l'énergie !

A noter que les 5 000 consommateurs séduits par l'approche écologique et solidaire de la coopérative sont des **consommateurs satisfaits** ! Sur les 13 000 plaintes enregistrées en 2009 par le Médiateur de l'énergie, aucune ne concerne Enercoop.

Cette situation permet désormais à la coopérative de passer à la phase suivante de son développement, à savoir la création de **coopératives locales** de production d'énergies renouvelables, de commercialisation de l'offre de fourniture et de services énergétiques.

La première d'entre elles, Enercoop Ardennes, a vu le jour l'année passée et produit d'ores et déjà de l'énergie photovoltaïque pour Enercoop. Elle sera rejointe d'ici la fin de l'année par Enercoop Rhône Alpes et Enercoop Nord Pas de Calais.

L'énergie citoyenne est en marche...

Enercoop est un fournisseur d'électricité d'origine renouvelable créé à l'initiative de 22 acteurs, parmi lesquels Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, le Comité de Liaison Energies Renouvelables et la Nef, pour développer les énergies renouvelables et promouvoir la maîtrise de la consommation. Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique et biogaz. Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ses bénéfices sont statutairement réinvestis dans des coopératives de production renouvelable. www.enercoop.fr

Contact presse – Stéphanie Lacomblez
01 78 94 83 93 - presse@enercoop.fr